

221C2432
FR0014004J15-FS0747

17 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>I2PO</p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 16 septembre 2021, complété notamment par un courrier reçu le 17 septembre, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 21 juillet 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société I2PO et détenir, à cette date, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 899 998 actions I2PO représentant autant de droits de vote, soit 8,44% du capital et 9,73% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	2 674 998	7,78	2 674 998	8,98
Goldman, Sachs & Co. LLC	225 000	0,65	225 000	0,76
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	2 899 998	8,44	2 899 998	9,73

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions I2PO hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, Goldman Sachs International a franchi en hausse les mêmes seuils.

Le déclarant a précisé détenir, au 16 septembre 2021, indirectement 2 908 073 actions I2PO représentant autant de droits de vote, soit 8,46% du capital et 9,76% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	2 908 073	8,46	2 908 073	9,76
Goldman, Sachs & Co. LLC	0	0	0	0
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	2 908 073	8,46	2 908 073	9,76

¹ Sur la base d'un capital composé de 34 374 998 actions représentant 29 791 664 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (source : société I2PO).